

PARLEMENT DE WALLONIE

COMMISSION DES AFFAIRES GÉNÉRALES, DU BUDGET, DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DU BIEN-ÊTRE ANIMAL

BULLETIN DES TRAVAUX

Date :	vendredi 19 juin 2026	Heure :	9h04
Lieu :	Parlement de Wallonie, rue Notre Dame à Namur – Salle Mariette Delahaut (8)		

La Commission des affaires générales, du budget, des relations internationales et du bien-être animal se réunit sous la présidence de M. Tzanetatos, Président.

1 ORGANISATION DES TRAVAUX

2 AUDITIONS

3 PROJETS ET PROPOSITIONS

Projet de décret contenant le premier ajustement du budget des recettes de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 (Doc. 590 (2025-2026) N° 1)

Projet de décret contenant le premier ajustement du budget général des dépenses de la Région wallonne pour l'année budgétaire 2026 (Doc. 591 (2025-2026) N° 1)

Rapporteuse : Mme Mauel

Désignation d'un rapporteur : à l'unanimité des membres, M. Blondel est désigné en qualité de co-rapporteur.

La Commission clôture la discussion générale.

Un amendement (Doc. 591 (2025-2026) N° 3) est déposé.

Votes sur le projet de décret (Doc. 590)

Articles 1er à 4

Les articles 1er à 4 sont adoptés par 6 voix contre 4.

Vote sur l'ensemble

Par 6 voix contre 4, la Commission des affaires générales, du budget, des relations internationales et du bien-être animal recommande l'adoption du projet de décret ainsi que les tableaux annexés par l'assemblée plénière.

Votes sur le projet de décret (Doc. 591)

Articles 1er à 9

Les articles 1er à 9 sont adoptés par 6 voix contre 4.

Article 10

L'article 10 est adopté par 6 voix contre 3 et 1 abstention.

Articles 11 à 20

Les articles 11 à 20 sont adoptés par 6 voix contre 4.

L'amendement n° 1 (Doc. 591 (2025-2026) N° 3) déposé par M. Blondel, Mme Mauel, MM. Cloquet et Tzanetatos visant à insérer un article 20/1 est adopté par 6 voix contre 3 et 1 abstention.

Article 21

L'article 21 est adopté par 6 voix contre 4.

Articles 22 et 23

Les articles 22 et 23 sont adoptés par 7 voix contre 3.

L'amendement n° 2 (Doc. 591 (2025-2026) N° 3) déposé par M. Blondel, Mme Mauel, MM. Cloquet et Tzanetatos visant à insérer un chapitre 4/1 est adopté par 6 voix contre 3 et 1 abstention.

L'amendement n° 3 (Doc. 591 (2025-2026) N° 3) déposé par M. Blondel, Mme Mauel, MM. Cloquet et Tzanetatos visant à insérer un article 23/1 est adopté par 6 voix contre 3 et 1 abstention.

Article 24

L'amendement n° 4 (Doc. 591 (2025-2026) N° 3) déposé par M. Blondel, Mme Mauel, MM. Cloquet et Tzanetatos est adopté par 6 voix contre 3 et 1 abstention.

L'article 24 tel qu'amendé est adopté par 6 voix contre 4.

Vote sur l'ensemble

Par 6 voix contre 4, la Commission des affaires générales, du budget, des relations internationales et du bien-être animal recommande l'adoption du projet de décret tel qu'amendé ainsi que les tableaux annexés par l'assemblée plénière.

Rapport

A l'unanimité des membres, il est décidé de faire confiance au président et aux rapporteurs pour l'élaboration du rapport.

4 DEBATS

PARTICIPATION AUX TRAVAUX

Présents

Mme Valérie DE BUE, M. Vincent MAILLEN (Art.47.3), Mme Christine MAUEL, M. Nicolas TZANETATOS
Mme Isabella GRECO, Mme Anne LAMBELIN, Mme Eliane TILLIEUX (Art.47.4)
M. Vincent BLONDEL, M. Jean-Jacques CLOQUET (Art.47.3)
M. Germain MUGEMANGANGO

Excusé(e)(s)

M. Philippe DODRIMONT

Assiste(nt) à la réunion

M. Stéphane HAZEE

M. Adrien DOLIMONT, Ministre-Président et Ministre du Budget, des Finances, des Relations internationales et du Bien-être animal

Date de la prochaine réunion : le lundi 29 juin 2026.

La réunion s'est clôturée à 10h54.